Récolte 2018 annexe 3 au contrat tripartite Terrabrew

Normes de réception de l'orge de brasserie livrées par les producteurs au négoce collecteur

Humidité :
- maximum : 14.5 %
- bonification : dès 14.4 : 0.1 % du prix par 0.1 % avec maximum de 2%
- réfaction : dès 14.6 % : 0.15% du prix par 0.1 %
- refus : dès 18.1 %

Frais de séchage : passage au séchoir à partir de 15.6 %, frais en €/tonne

- 15 à 15.5 % : 0 €	- 17.2 % : 3.22€
- 15.6 à 16.0 % : 1.00 €	- 17.3 % : 3.47€
- 16.1 à 16.5 % : 1.24€	- 17.4% : 3.72€
- 16.6 % : 1.49€	- 17.5% : 3.97€
- 16.7% : 1.74€	- 17.6% : 4.21€
- 16.8% : 1.98€	- 17.7% : 4.46€
- 16.9% : 2.23€	- 17.8% : 4.71€
- 17% : 2.48€	- 17.9% : 4.96€
- 17.1% : 2.97€	- 18% : 5.21€

- dès 18.1 % : déclassement en orge fourragère

Freinte : - forfait : 0.5%

Impuretés (grains cassés, grains avec germe visible, grains endommagés, grains d'autres céréales, graines autres que céréales, matières inertes ou étrangères, grains avariés, grains cariés, grains verts) :
- maximum : 2.5 % dans le refus sur tamis de 2.5 mm
- forfait 0.5 %
- réfaction : dès 0.51 % : 0.1 par 0.1

Calibrage : sur grains entiers après enlèvement des impuretés dans refus sur tamis de 2.5 mm
- refus sur tamis de 2.5 mm : minimum 90 %
- réfactions non cumulables : de 89.9 % à 89 % : 0.25 %
  de 88.9 % à 88 % : 0.50 %
  de 87.9 % à 87 % : 0.75 %
  de 86.9 % à 86 % : 1.00 %
  dès 85.9 % : marchandise refusable
- extraction sous le tamis de 2.2 mm (orgettes) + grains cassés : tolérance maximale : 3%
- réfactions non cumulables : de 3.1% à 4% : 0.25%
  de 4.1% à 5% : 0.50 %
  dès 5.1 % : marchandise refusable

Pureté variétale :
- minimum 94 %
- dès 93.9 % dans le refus sur tamis de 2.5 mm : à convenir

Teneurs en protéines : maximum 12 %
- dès 12.1 % : à convenir

Germination (sur grains entiers > 2.2 mm) :
- à la livraison, plus de 0.5 % de grains avec germe visible : marchandise refusable ; grains prégermés (test $CuSO_4$) > 3 % : marchandise refusable
- à partir du 15 octobre (échantillon conservé en sac de toile et ramené sous 15% d'humidité dès la livraison sans dépasser 38°C dans le grain) minimum 95 % en 5 jours

mycotoxines : – ΔON□: 750 µg/kg